

VIOLENCES INTRAFAMILIALES & MALTRAITANCE – MALTRAITANCE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Enfants, femmes, seniors, personnes en situation de handicap... La maltraitance des personnes vulnérables ne doit pas être une fatalité ! Mesures d'urgences, numéros d'agence, modalités de signalement... Ce qu'il faut savoir.

Qu'est ce qu'une personne vulnérable ?

Une personne vulnérable est une personne menacée dans son autonomie, sa dignité ou son intégrité physique ou psychique. Sa fragilité est liée à la diminution ou à son absence autonomie, d'où une perte de capacité à se défendre, à réagir à une agression extérieure.

Maltraitance

Qu'est-ce que c'est la maltraitance ?

La maltraitance peut prendre différentes formes :

- **Les violences psychologiques** : elles se traduisent notamment par une dévalorisation de la personne, des insultes, des menaces, une culpabilisation, des humiliations, du harcèlement, etc.
- **Les violences physiques** : coups, mais aussi dans le cas de personnes âgées en perte d'autonomie des soins brutaux, des contentions non justifiées, etc.
- **Les violences financières ou matérielles** : vols, procurations abusives, escroqueries, etc.
- **Les violences médicales ou médicamenteuses** : un excès ou une privation de médicaments, une privation de soins, une douleur non prise en charge, des abus de sédatifs, etc.
- **Les violences civiques, privation ou violation des droits** : limitation des contacts avec l'extérieur, mise sous tutelle abusive, etc.

Cela dit, deux types de maltraitance doivent être distingués :

- maltraitements **par inadvertance** : négligences passives sans intention de nuire. Elles surviennent principalement par manque d'information ou de connaissance, de formation ou par épuisement.
- maltraitements **intentionnelles** sont des négligences actives avec intention de nuire ou de flouer.

À noter : selon le Code pénal, tous les actes de maltraitance prouvés ou présumés doivent faire l'objet d'un signalement au Procureur de la République.

Signaler un fait de maltraitance

Lorsque la maltraitance est le fait d'un professionnel travaillant dans un établissement ou un service : contacter le directeur de la structure.

En cas de situation de maltraitance sur des personnes âgées et des personnes adultes en situation de handicap, appeler le 39 77. [La fédération 3977 \(https://3977.fr/\)](https://3977.fr/) contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes adultes en situation de handicap est gérée par ALMA, l'association Allo maltraitance des personnes âgées et ou personnes handicapées, qui dispose de centres d'écoute

Et, en cas de situation de maltraitance grave et/ou de danger imminent et manifeste, il faut faire un signalement au Procureur et aux services de police ou de gendarmerie

Vol par ruse

Le vol par ruse, qu'est-ce que c'est ?

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne. Il détourne son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service.

Comment se protéger des vols par ruse ?

- Composer le 17 ou le 112 pour vérifier l'identité de policier, pompier, gendarme, plombier, etc.
- Demander à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage et, en cas de refus, ne laissez pas la personne entrer.
- Limiter l'accès à son domicile en équipant sa porte (systèmes de fermeture fiable, judas, entrebailleurs...).
- Une fois avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage, s'assurer (auprès de l'organisme d'origine, du bailleur, du syndic ou des voisins) de la réalité de cette visite.
- Dans la mesure du possible, demander la présence d'une personne de son entourage ou un voisin.
- Vérifier la qualité de l'interlocuteur en utilisant les numéros en sa possession (factures, courriers, etc.).
- Ne jamais inscrire « Monsieur ou Madame X, veuf ou veuve » sur la boîte aux lettres.
- Ne jamais laisser une personne inconnue sans surveillance dans son habitation.



Le vol par ruse, qu'est-ce que c'est ? PDF - 680.6 Ko (/sites/default/files/media/downloads/flyera5_volsparruse_hd.pdf)